

**ASSEMBLEE
VERSAMMLUNG**

**40^e séance du 10 octobre 2020
40. Sitzung vom 10. Oktober 2020**

**Procès-verbal
Protokoll**

Présents : 33 délégués *Excusés :* 5 *Absents :* 2.
Amwesend: 33 Delegierte *Entschuldigt:* 5 *Abwesend:* 2.

Se sont excusés / Haben sich entschuldigt: M. Robert Eugster, M. Christophe Girard, M. René Jaquet, Mme Véronique Laurencet-Esseiva, Mme Martha Baeriswyl-Kilchoer.

Absents / Abwesend: Mme Ida Rappo, M. Daniel Werro.

Prennent part à la séance / Nehmen an der Sitzung teil: M. le Vicaire épiscopal Jean Glasson, M. Louis Both, Adjoint du Vicaire épiscopal, Frau Marianne Pohl-Henzen, Bischöfliche Delegierte für die Bistumsregion Deutschfreiburg, Mme Patricia Panchaud, Administratrice, M. Hans Rahm, préposé aux registres paroissiaux, Mme Marina Achermann, juriste, Mme Nathalie Lehmann, secrétaire, Mme Nicole Python, secrétaire, M. Dominique Golliard, collaborateur, Frau Petra Perler, Kommunikationsverantwortliche, Mme Véronique Benz, Responsable du Service de la communication, Mme Corinna Timm, Interprète, M. Patrick Mayor, Président du Conseil exécutif, Mme Yvonne Stempfel, Vice-présidente du Conseil exécutif, M. Bruno Boschung, membre du Conseil exécutif, M. Gérald Telley, membre du Conseil exécutif désigné par l'Évêque.

Invités / Gäste: Mme Anne-Elisabeth Nobs, Conseillère synodale de l'Église évangélique réformée du Canton de Fribourg.

Se sont excusés / Haben sich entschuldigt: M. Christian Bussard, membre du Conseil exécutif, M. Claude Nordmann, le Représentant de la communauté israélite.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Communications du Président
3. Approbation du procès-verbal de la 39^{ème} séance du 14 décembre 2019
4. Comptes 2019 de la Caisse de rémunération des ministères paroissiaux
 - a) Rapport du Conseil exécutif ;
 - b) Rapport de la Commission de gestion ;
 - c) Discussion générale ;
 - d) Discussion chapitre par chapitre ;
 - e) Approbation du projet d'arrêté ;
5. Divers

Traktanden

1. Eröffnung der Sitzung
2. Mitteilungen des Präsidenten
3. Genehmigung des Protokolls der 39. Sitzung vom 14. Dezember 2019
4. Rechnung 2019 der Kasse für die Besoldung der Pfarreiseelsorger
 - a) Bericht des Exekutivrates;
 - b) Bericht der Geschäftsprüfungskommission;
 - c) Eintretensdebatte;
 - d) Besprechung Kapitel nach Kapitel;
 - e) Annahme des Beschlusentwurfes;
5. Verschiedenes

La séance est ouverte à 11.35 heures.

Die Sitzung wird um 11.35 Uhr eröffnet.

1. Ouverture de la séance

1. Eröffnung der Sitzung

M. le Président. Chers délégués, Mesdames et Messieurs, j'ai le grand plaisir d'ouvrir la 40^{ème} séance de l'Assemblée de la Caisse de rémunération des ministères paroissiaux. Je pose la question, est-ce qu'il y a une remarque concernant l'invitation et l'ordre du jour ? Cela ne semble pas être le cas. Alors l'ordre du jour est accepté et la séance est officiellement ouverte. Je vous préviens déjà que je veux prendre congé de vous à midi pile.

2. Communications du Président

2. Mitteilungen des Präsidenten

M. le Président. Je n'ai pas de communications supplémentaires par rapport à celles de l'Assemblée de la CEC. J'ai déjà assez parlé.

3. Approbation du procès-verbal de la 39^{ème} séance du 14 décembre 2019

3. Genehmigung des Protokolls der 39. Sitzung vom 14. Dezember 2019

M. le Président. Est-ce que quelqu'un a une remarque concernant ce PV ? Ce n'est pas le cas. Alors ce PV est approuvé à l'unanimité. On ne va pas voter. Je remercie Mme Béatrice Duvoisin pour la rédaction qui nous est parvenue très vite après l'assemblée.

4. Comptes 2019 de la Caisse de rémunération des ministères paroissiaux

4. Rechnung 2019 der Kasse für die Besoldung der Pfarreiseelsorger

- a) **Rapport du Conseil exécutif ;**
- a) **Bericht des Exekutivrates;**

M. le Président. Je donne la parole à Mme Stempfel.

Mme Yvonne Stempfel. Sie haben den ausführlichen, schriftlichen Bericht des Exekutivrates und der Geschäftsprüfungskommission erhalten. Ich werde also nicht alles wiederholen. Die Rechnung 2019 schliesst mit einem positiven Ergebnis von CHF 40'959.04 ab, bei einem Ertrag von CHF 13'148'086.05 und bei einem Aufwand von CHF 13'107'127.01. Im entsprechenden Budget war ein Ertragsüberschuss von CHF 3'417.20 vorgesehen. Der Exekutivrat schlägt Ihnen vor, den Ertragsüberschuss von CHF 40'959.04 den Eigenmitteln zuzuweisen. Es macht Sinn, die Eigenmittel der Besoldungskasse zu verbessern und zudem hätte die Rückerstattung an die Pfarreien für das Jahr 2021 keinen grossen Effekt gehabt. Ich bitte Sie also, die Jahresrechnung 2019 der Besoldungskasse der Pfarreiseelsorger gemäss dem vorliegenden Beschluss zu genehmigen. Danke.

M. le Président. Vielen Dank, Frau Stempfel. Merci bien Mme Stempfel au nom du Conseil exécutif.

- b) **Rapport de la Commission de gestion ;**
- b) **Bericht der Geschäftsprüfungskommission;**

M. le Président. Je donne la parole au Président de la Commission de gestion, M. Jaquet.

M. Jean-Pierre Jaquet. Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président, Mme la Déléguée épiscopale et Monsieur le Vicaire et son adjoint, Monsieur le Président du Conseil exécutif et ses membres, Madame la Secrétaire de l'Assemblée, Madame et Monsieur les invités, Mesdames et Messieurs les délégué(e)s, la Commission de gestion s'est réunie le lundi 24 août 2020 dans les locaux de la Corporation.

Vous avez toutes et tous reçu le rapport de notre commission avec la convocation à cette 40ème Assemblée plénière de la CMP. Par conséquent je ne vais pas le lire.

Les comptes 2019 bouclent avec un excédent de produits de CHF 40'959.04 pour un total de charges de CHF 13,1 millions. Le total des charges est légèrement plus élevé que celui de l'exercice précédent d'environ CHF 20'000.

Notre commission souligne une nouvelle fois la complexité de la comptabilité de la caisse de la CMP. Entre autres la difficulté de comprendre les chiffres, spécialement les montants et les pourcentages relatifs à la participation des paroisses.

Concernant les mandats fiduciaires, notre commission constate que contrairement aux années passées, les 2 % de frais administratifs facturés aux paroisses n'ont pas été déduits des contributions des paroisses. En effet, bien que le montant figure dans le tableau de la participation des paroisses en déduction, il est en contrepartie ajouté aux charges sous le nouveau compte 4223.00. Autrement dit, le montant s'annule. S'il fallait encore un exemple pour vous démontrer la complexité des comptes de la CMP, en voilà un.

Il est à noter que ces 2 % sont censés couvrir les coûts relatifs au temps de travail des collaborateurs et collaboratrices de l'administration de la CEC et également à ceux relatifs à l'utilisation de ses infrastructures entre autres de son matériel bureautique et informatique.

Concernant le projet d'arrêté, aucune remarque particulière.

La Commission de gestion, à l'unanimité, propose à l'Assemblée :

1. D'entrer en matière et d'approuver les comptes et le bilan 2019 de la CMP tels que présentés
2. D'approuver le projet d'arrêté relatif aux comptes 2019 de la CMP tel que présenté

Je remercie les membres du Conseil exécutif et de l'administration pour la qualité des échanges lors de nos séances, la qualité de leur travail et leur implication dans la gestion de la Caisse de rémunération des ministères paroissiaux. Merci également à la Déléguée épiscopale et le Vicaire Jean Glasson.

Merci de votre attention.

M. le Président. Merci M. Jaquet pour ce rapport de la Commission de gestion.

- c) **Discussion générale ;**
- c) **Eintretensdebatte;**

M. le Président. J'ouvre la discussion générale sur ces comptes, soit l'entrée en matière. L'entrée en matière n'est pas combattue. Alors elle est acquise.

- d) **Discussion chapitre par chapitre ;**
- d) **Besprechung Kapitel nach Kapitel;**

M. le Président. On continue avec la discussion chapitre par chapitre.

Paroisse – prêtres, Paroisse – laïcs, Mandats fiduciaires aides prêtres, Mandats fiduciaires secrétaires interparoissiaux, Prêtres retraités, Autres charges, Produits divers, Bilan : pas de commentaires/ keine Bemerkungen.

- e) **Approbation du projet d'arrêté ;**
- e) **Annahme des Beschlusssentwurfes;**

M. le Président. Nous venons au projet d'arrêté concernant ces comptes.

La discussion sur l'article 1) est ouverte. Elle n'est pas demandée. Elle est close. L'article 2) qui concerne l'affectation de l'excédent de produits. La discussion est ouverte. Elle n'est pas demandée. Elle est close. L'article 3), le titre et les considérants ensemble. La discussion est ouverte. Elle n'est pas demandée. Elle est close.

Nous allons voter sur l'ensemble de cet arrêté. Je prie les scrutateurs d'être attentifs. Celles et ceux qui sont d'accord d'approuver cet arrêté concernant les comptes de la Caisse de rémunération des ministères

paroissiaux du Canton de Fribourg pour 2019, sont priés de le manifester en levant la main. Contre-épreuves ? Abstentions ? Merci. Il y en a plus que 28 qui sont présents.

Vote / Abstimmung

28 ont voté oui, pas d'abstentions, pas de non. Je vous remercie beaucoup pour cette confiance.

5. Divers
5. Verschiedenes

M. le Président. Nous sommes déjà sous les divers. Est-ce que quelqu'un veut prendre la parole ? Ce n'est pas le cas, alors nous avons déjà absous le programme. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont tout fait pour que notre assemblée puisse bien fonctionner. Aussi la technique, vous avez vu, quand il y a un micro qui ne fonctionne pas, il y a tout de suite quelqu'un qui le règle. Encore une fois un très, très grand merci. Je vous souhaite une bonne rentrée et encore un bel automne. Gute Heimfahrt und tragen Sie zu sich Sorge, und auch zu Ihren Lieben. Je vous dis au revoir pour le 12 décembre. La séance est levée.

Fin de la séance à 11.50 heures.
Ende der Sitzung um 11.50 Uhr.

Le Président / Der Präsident :

La Secrétaire / Die Sekretärin :

Walter Buchs

Patricia Panchaud

La collaboratrice du Secrétariat / Die Mitarbeiterin des Sekretariats : Béatrice Duvoisin

Approuvé par l'Assemblée du / Genehmigt durch die Versammlung am 12.12.2020